

Agent de surveillance de la voie publique

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : 3 bis passage Pilâtre du Rozier

Direction concernée

Direction de la Sécurité

Domaine d'activité

Prévention et sécurité

Service concerné

Service police municipale

Catégorie du poste

Catégorie C

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

- Assurer la surveillance de la voie publique et du stationnement payant et gênant
- Faciliter le passage des véhicules autorisés sur la place du marché
- La surveillance des entrées et sorties d'écoles, de l'hôtel de ville
- La gestion des opérations de fourrière municipale
- L'information et l'orientation des administrés et des touristes

Missions ponctuelles

- La participation à l'organisation des grandes manifestations (Paris Versailles, Fête de la musique, etc ...)
- Passage et surveillance dans les parcs et jardins publics

Votre profil

Expérience

- Expérience souhaitée d'au moins deux ans

Savoir-faire

- Pratique du scooter obligatoire
- Pratique du vélo obligatoire
- Bonne présentation et ponctualité indispensables
- Bonne condition physique (travail en extérieur)
- Qualités relationnelles, aptitude à gérer l'agressivité
- Qualités rédactionnelles exigées (rapports, comptes-rendus...)
- Discrétion

Conditions d'emploi

Permis B et habilitations

- Permis B obligatoire, travail en uniforme
- Casier judiciaire vierge
- Demande d'agrément et assermentation dès la prise de fonction

Contrainte(s) liée(s) au poste

- Poste en 36 h

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)